

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/09/2024 - 24166 - 2011 B 02101 - 534 433 297 - A-TIPIK

CAPEXIA

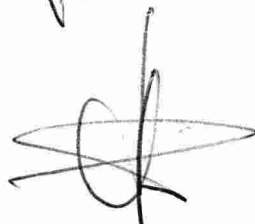
Christophe PUIG
Patrice LE ROUX

Déposé au Greffe
le 07 AOUT 2024
sous le N° 24166
RCS N° 1132101

A-TIPIK

Plaquette
Mission de présentation
31/12/2023

Certifie Conforme



8/6/2024

CAPEXIA Atlantique : 8 rue Alessandro Volta – Bâtiment F8 – 44470 Carquefou
Adresse de correspondance : CAPEXIA – La Fleuriaye – BP 90744 – 44481 Carquefou cedex
Tél. : +33 2 28 01 15 66 – Fax : +33 2 51 13 99 92 – Email : capexia@capexia.fr – Site : www.capexia.fr

SAS au capital de 264 000 euros – RCS Nantes B 380 831 537 – N° TVA : FR 08 380 831 537
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Inst. techniques, mat. out. industriels	6 538	5 424	1 113	2 854
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	6 538	5 424	1 113	2 854
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	89 917		89 917	89 917	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	599		599	49	
	TOTAL	90 516		90 516	89 966	
Total de l'actif immobilisé		97 054	5 424	91 629	92 820	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Créances ⁽³⁾	TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
		Clients et comptes rattachés	16 548		16 548	16 548
		Autres créances	243		243	10 864
		Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers	TOTAL	16 791		16 791	27 412	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	24 443		24 443	17 893	
Charges constatées d'avance		1 437		1 437		
Total de l'actif circulant		42 672		42 672	45 305	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		139 726	5 424	134 301	138 126	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				599	49	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 90 000)	90 000	90 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-9 034	-11 550
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-3 845	2 515
	Situation nette avant répartition	77 120	80 965
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		77 120	80 965
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 978	12 976
	Emprunts et dettes financières divers (3)	45 489	35 719
	Total	53 468	48 695
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720	853
	Dettes fiscales et sociales	2 993	7 612
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Produits constatés d'avance	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		3 713	8 465
Total des dettes et des produits constatés d'avance		57 181	57 160
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		134 301	138 126
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	2 949	
	à moins d'un an	54 232	57 160
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	45 000		45 000	45 000
	Chiffre d'affaires net	45 000		45 000	45 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				7
	Total			45 000	45 007
	Marchandises	Achats			
		Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats			
Opér. commun		Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)			10 691	7 163
	Impôts, taxes et versements assimilés			478	451
	Salaires et traitements			35 376	34 475
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	1 446	1 383
		• sur actif circulant	provisions		
Produits financiers	• pour risques et charges				
	Autres charges				2
Charges financières	Total			47 993	43 476
	Résultat d'exploitation	A		-2 993	1 531
Produits financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Charges financières	Produits financiers de participations (4)			574	906
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
Charges financières	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
Charges financières	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières	Total			574	906
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
Charges financières	Intérêts et charges assimilées (5)			69	101
	Différences négatives de change				
Charges financières	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			69	101
Charges financières	Résultat financier	D		505	804
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		-2 487	2 335

Certifié / Conforme

Le 01/08/2024

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	294	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	294	
Résultat exceptionnel		F	-294
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	1 063
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			-180
			-3 845
			2 515
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Certifie Conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a series of loops and a final flourish.

le 8/6/2024

Table des matières

Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
Évènements principaux	2
Principes, règles et méthodes comptables	2
Informations relatives au bilan	3
Actif	3
Immobilisations incorporelles	3
Immobilisations corporelles	3
Augmentations.....	3
Diminutions	3
Tableaux des amortissements.....	4
Immobilisations financières	4
Augmentations.....	4
Diminutions	4
Créances	4
Passif	5
Capitaux propres	5
Dettes financières et autres dettes	7
Charges à payer	8
Informations relatives au compte de résultat.....	9
3 Impôt sur les bénéfices.....	9

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Informations relatives au bilan

Actif

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	717
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	4,401	1,447	-	423	-	5,425
Financières	-		-		-	-
TOTAL	4,401	1,447	-	423	-	5,425

Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	550	-	-

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		599	599	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		16,548	16,548	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	244	244	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		1,437	1,437	-	
TOTAL		18,828	18,828	-	

Passif

Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	90,000	-	-	90,000
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-11,551	2,516	-	-9,035
Résultat	2,516	-	6,361	-3,845
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	80,965	2,516	6,361	77,120

Capital

Le capital est composé de 9 000 parts sociales de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	7,979	5,030	2,949	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	720	720	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	409	409	-	-
Impôts sur les bénéfices	883	883	-	-
TVA	1,701	1,701	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	45,489	45,489	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	57,181	54,232	2,949	-

Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	720
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	409
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	1,129

Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	45,000	-	45,000
- Services			
Chiffre d'affaires net	45,000	-	45,000

3 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation salariés
Résultat avant impôts	-2,488	-294	-
Impôt au taux de : -	-	-	-
Impôt sur PVLT	-	-	-
Résultat après impôts	-2,488	-294	-

A-TIPIK
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 90 000 euros
Siège social : 3 place Simone Veil, Bâtiment 2, Appartement 402 - 44840 LES SORINIERES
534 433 297 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -3 845,21 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **-3 845,21 euros**

En totalité au compte "report à nouveau" dont le solde s'élève ainsi à **-12 879,93 euros**

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Monsieur Pascal MAILLARD
Gérant



A-TIPIK
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 90 000 euros
Siège social : 3 place Simone Veil, Bâtiment 2
Appartement 402 – 44840 LES SORINIERES
534 433 297 RCS NANTES

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le soussigné Pascal MAILLARD, Associé Unique et gérant de la société A-TIPIK, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a poursuivi son activité de détention et gestion de ses participations, conformément à son objet social.

Le chiffre d'affaires de la Société est stable par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation sont en hausse de 4 517 euros. L'exercice se solde par un déficit de 3 845 euros soit une diminution de 6 360 euros par rapport à l'exercice précédent.

Il est rappelé qu'aux termes des décisions d'associé unique de la société FORCE 8 du 8 septembre 2023, la Société a transféré son siège social au 3 place Simone Veil, Bâtiment 2, Appartement 402 – 44840 LES SORINIERES, a étendu son objet social aux activités de négoce de pièces détachées, et adopté la nouvelle dénomination sociale A-TIPIK.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, il est rappelé que la société a mise en place une intégration fiscale dont elle est tête de groupe avec la société SC DESIGN dont elle détient l'intégralité du capital prenant effet au 1^{er} janvier 2024.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024, la Société souhaite poursuivre son exploitation et met tout en œuvre pour poursuivre l'activité de ses filiales.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

PM

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 45 000 euros comme pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation est nul contre 8 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 10 691 euros contre 7 164 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 49,24%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 478 euros contre 451 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,99%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 35 376 euros contre 34 476 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,61%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 446 euros contre 1 384 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,50%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 47 993 euros contre 43 476 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,39%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -2 993 euros contre 1 531 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 505 euros (805 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -2 487 euros contre 2 336 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 1 063 euros contre -180 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par une perte de -3 845,21 euros contre un bénéfice de 2 515,84 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 134 301 euros contre 138 408 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de -3 845,21 euros qui recevrait l'affectation suivante :



Perte de l'exercice :

-3 845,21 euros

En totalité au compte "report à nouveau" dont le solde s'élève ainsi à

-12 879,93 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 77 120,07 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, seront portées dans le procès-verbal des décisions de l'associé unique les conventions visées par ces dispositions.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération de la gérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

*

Fait à LES SORINIERES

Le 13 juin 2024

Monsieur Pascal MAILLARD
Associé Unique et Gérant



A-TIPIK
Société à responsabilité limitée à associé unique - au capital de 90 000 euros
Siège social : 3 place Simone Veil, Bâtiment 2
Appartement 402 – 44840 LES SORINIERES
534 433 297 RCS NANTES

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit juin,
A dix heures,

Monsieur Pascal MAILLARD, domicilié 3 place Simone Veil, Bâtiment 2, Appartement 402 – 44840 LES SORINIERES,

Propriétaire de la totalité des 9 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société A-TIPIK,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Pascal MAILLARD, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II- A pris les décisions suivantes :

- ✓ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice,
- ✓ Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- ✓ Rémunération de la gérance,
- ✓ Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -3 845,21 euros de la manière suivante :



Perte de l'exercice : -3 845,21 euros

En totalité au compte "report à nouveau" dont le solde s'élève ainsi à -12 879,93 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé et qui seront portées au registre des décisions de l'associé unique :

Convention conclue entre la Société et Monsieur Pascal MAILLARD, associé unique et gérant :

Convention 1

A la clôture, le solde du compte courant de Monsieur Pascal MAILLARD, s'élève à 4 316,36 euros. Il n'a pas été rémunéré sur l'exercice.

Conventions conclues entre la Société et la SCI P + S dont Monsieur Pascal MAILLARD était associé et gérant jusqu'à la liquidation en date du 31 janvier 2024 :

Convention 2

A la clôture, le solde du compte courant de la SCI P + S, s'élève à une somme de 14 920,40 euros. Il n'a pas été rémunéré sur l'exercice.

Conventions conclues entre la Société et la SC DESGIN dont Monsieur Pascal MAILLARD est gérant :

Convention 3

Le montant des redevances correspondant aux prestations commerciales réalisées au profit de la société SC DESIGN, ont été comptabilisées sur l'exercice pour un montant de 45 000 € HT.

Convention 4

A la clôture, le solde du compte courant de la société SC DESIGN s'élève à 26 252,74 euros. Il n'a pas été rémunéré sur l'exercice.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'approuver la rémunération attribuée à Monsieur Pascal MAILLARD au titre de son mandat de gérant qui s'est élevée au cours de l'exercice écoulé un montant de global de **DIX HUIT MILLE EUROS (18 000 €)**.

En outre, l'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant comptabilisées sur l'exercice pour les montants suivants :

. Cotisations obligatoires : 10 526,94 euros
. Cotisations facultatives : 6 849,91 euros



CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide de maintenir sa rémunération en qualité de gérant à la somme fixe globale de DIX HUIT MILLE EUROS (18 000 €), laquelle pourra être versée en une ou plusieurs fois sur l'exercice.

Les cotisations personnelles obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant seront prises en charge par la Société. La Société en assurera le règlement aux échéances précises et pourra également procéder à la comptabilisation des charges sociales non échues et appelées à être mises en recouvrement au cours des exercices ultérieurs.

Il pourra en outre prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement

SIXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Pascal MAILLARD
Associé Unique et gérant



A-TIPIK
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 90 000 euros
Siège social : 3 place Simone Veil, Bâtiment 2, Appartement 402 - 44840 LES SORINIERES
534 433 297 RCS NANTES

Greffes du Tribunal de commerce de NANTES
Registre du commerce et des sociétés
2 bis quai François MITTERRAND
Immeuble Rhuys
44262 Nantes Cedex 2

Le 618/2024

Objet : Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- ✓ Les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- ✓ L'affectation du résultat votée par l'Associé Unique.

Vous trouverez aussi un **chèque bancaire d'un montant de 44,50 euros libellé à votre attention** pour le règlement des frais de dépôt correspondant.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Monsieur Pascal MAILLARD Gérant 
--

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTES
2 BIS QUAI FRANCOIS MITTERRAND
IMMEUBLE RHUYS BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

GREFFE

DEPOSE LE

03 44,50 €

